



ORGANISME DE FORMATION AUX TECHNOLOGIES ET METIERS DE L'INFORMATIQUE

Formation Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme LAB AML KYC

Banque - Compliance et conformité

N° ACTIVITÉ : 11 92 18558 92

TÉLÉPHONE : 01 85 77 07 07

E-MAIL : inscription@hubformation.com

Objectifs

- | Maîtriser les nouvelles obligations de vigilance et de contrôle.
- | Identifier l'ensemble des zones et des facteurs de risques.
- | Éviter toute mise en jeu de la responsabilité bancaire.

Référence	HUB1563
Durée	1 jour (7h)
Tarif	1 050 €HT

Public

- | Compliance officers et Responsables juridiques.
- | Toute personne en charge de l'élaboration et de l'exécution des procédures de lutte contre le blanchiment.

Prérequis

- | Aucun

Programme de la formation

Maîtriser le cadre légal de la lutte anti-blanchiment : le mille-feuille réglementaire

- | Recenser le socle réglementaire : Etat des lieux du droit applicable
- | International : Le développement des meilleures pratiques : Groupe d'Action Financière (GAFI), Comité de Bâle, Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), le US sentencing committee
- | Européen La 4e directive et les textes d'application : Impacts sur les dispositifs actuels
- | Cerner les difficultés d'interprétation et d'application dans les banques
- | Focus sur la 5ième Directive
- | National Ordonnance 2016-1635 du 01 décembre 2016
- | Décret 2018-284 du 18 avril 2018
- | Rôle des acteurs de contrôle : TRACFIN, ACPR, AMF

Composante d'un programme KYC-AML FT

Le processus de blanchiment

- | La lutte contre le blanchiment des capitaux (LAB- AML) consiste donc à mettre en place des mesures de vigilance au niveau des acteurs sociaux et économiques pour rendre plus difficiles toutes les étapes visant à blanchir les capitaux

Mise en oeuvre d'un programme de conformité : Cartographie des risques

- | Le processus de connaissance et de suivi de la clientèle
- | Les obligations spécifiques de conformité
- | Balayage des bases clients : Particularités et renforcement pour les PEP
- | Profilage des clients et des comptes : Procédure de scoring
- | Surveillance des opérations à risque
- | Le contrôle et la surveillance des transactions par filtrage
- | Identifier les risques de blanchiment
- | Définir des procédures internes
- | Construire un dispositif de détection et de surveillance : Les indicateurs d'alerte à mettre en place

SESSIONS PROGRAMMÉES

A DISTANCE (FRA)

le 15 octobre 2026

le 10 décembre 2026

[VOIR TOUTES LES DATES](#)

- | Positionner le correspondant Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits Financiers clandestins (TRACFIN)
- | Améliorer la coopération entre auditeurs internes, contrôleurs, compliance officers, gestionnaires des risques

Focus sur la 5^{ème} Directive : Extension de la qualité de professionnels assujettis ; renforcement des obligations vers les PEP

Concilier secret professionnel ou respect des données privées Connaître les différentes typologies de blanchiment pratiquées

- | Les méthodes traditionnelles
- | Les nouvelles méthodes de recyclage et les dernières tendances
- | Les cryptomonnaies
- | Atelier d'échanges et d'expérience sur des schémas de blanchiment et de montages financiers suspects

Éviter toute sanction

- | Les responsabilités en cas de manquement à ses obligations de prévention
- | La déclaration de soupçon et responsabilités civile, disciplinaire et pénale

Méthode pédagogique

Chaque participant travaille sur un poste informatique qui lui est dédié. Un support de cours lui est remis soit en début soit en fin de cours. La théorie est complétée par des cas pratiques ou exercices corrigés et discutés avec le formateur. Le formateur projette une présentation pour animer la formation et reste disponible pour répondre à toutes les questions.

Méthode d'évaluation

Tout au long de la formation, les exercices et mises en situation permettent de valider et contrôler les acquis du stagiaire. En fin de formation, le stagiaire complète un QCM d'auto-évaluation.

Suivre cette formation à distance

Voici les prérequis techniques pour pouvoir suivre le cours à distance :

- | Un ordinateur avec webcam, micro, haut-parleur et un navigateur (de préférence Chrome ou Firefox). Un casque n'est pas nécessaire suivant l'environnement.
- | Une connexion Internet de type ADSL ou supérieure. Attention, une connexion Internet ne permettant pas, par exemple, de recevoir la télévision par Internet, ne sera pas suffisante, cela engendrera des déconnexions intempestives du stagiaire et dérangera toute la classe.
- | Privilégier une connexion filaire plutôt que le Wifi.
- | Avoir accès au poste depuis lequel vous suivrez le cours à distance au moins 2 jours avant la formation pour effectuer les tests de connexion préalables.
- | Votre numéro de téléphone portable (pour l'envoi du mot de passe d'accès aux supports de cours et pour une messagerie instantanée autre que celle intégrée à la classe virtuelle).
- | Selon la formation, une configuration spécifique de votre machine peut être attendue, merci de nous contacter.
- | Pour les formations incluant le passage d'une certification la dernière journée, un voucher vous est fourni pour passer l'examen en ligne.
- | Pour les formations logiciel (Adobe, Microsoft Office...), il est nécessaire d'avoir le logiciel installé sur votre machine, nous ne fournissons pas de licence ou de version test.
- | Horaires identiques au présentiel.

Accessibilité



Les sessions de formation se déroulent sur des sites différents selon les villes ou les dates, merci de nous contacter pour vérifier l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout besoin spécifique (vue, audition...), veuillez nous contacter au 01 85 77 07 07.